



PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Blois, le 09 juin 2022

Sécheresse : maintien des niveaux d'alerte et d'alerte renforcée pour 4 zones d'alerte sécheresse en Loir-et-Cher

Depuis le déclenchement de la vigilance le 6 mai dernier, les indicateurs globaux montrent que la situation hydrologique reste dégradée :

- le bulletin hydrogéologique du suivi des nappes d'eau souterraines édité par la DREAL Centre-Val de Loire le 29 mai 2022 montre des indicateurs en baisse pour le département du Loir-et-Cher (indicateurs de la Beauce Blésoise et Craie Loir-et-Cher) ;
- les pluies récentes ont été bénéfiques, notamment dans le Nord sur l'Aigre. Cependant, 3 cours d'eau continuent de baisser ;
- après un épisode significatif le mercredi 8 juin, les prévisions de pluies attendues dans les 10 prochains jours restent faibles.

En application de l'arrêté-cadre sécheresse du département, les niveaux suivants sont maintenus par arrêté préfectoral :

*** alerte simple (DSA) pour les bassins de la Brenne, de la Masse et de la Cisse amont ;**

*** alerte renforcée (DAR) pour le bassin des Mauves.**

L'alerte renforcée pour le bassin de l'Aigre est levée.

En Beauce blésoise, le seuil d'alerte a été franchi, entraînant des restrictions agricoles sur ce secteur. Ainsi conformément à l'arrêté préfectoral du 1^{er} juin 2022 relatif aux mesures coordonnées de restriction provisoire des prélèvements dans les complexes aquifères de Beauce centrale et de Beauce blésoise, les prélèvements pour l'irrigation en Beauce Blésoise sont interdits du dimanche à 8h au lundi à 8h, soit 24 heures consécutives.

De manière générale, et en lien avec la vigilance déclenchée le 6 mai, tous les usagers du département sont invités à limiter leur consommation en eau, et pour les usagers extérieurs, à éviter les heures les plus chaudes de la journée.

Pour informations : https://www.loir-et-cher.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Eaux-et-milieux-aquatiques/Secheresse/Modification-des-mesures-de-restrictions-des-usages-de-l-eau

Contacts presse

Service départemental de la communication interministérielle

02.54.81.55.80 – 02.54.81.55.82 | pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr

www.loir-et-cher.gouv.fr | @prefet41